

<https://ricochets.cc/Projet-centre-aquatique-de-la-3CPS-lettre-de-PLOUF.html>



# Projet centre aquatique de la 3CPS : lettre de PLOUF

- Les Articles -

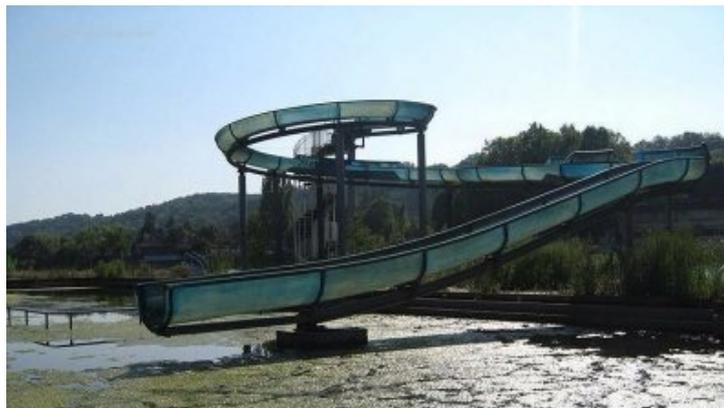
Publication date: jeudi 7 septembre 2017

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

Voici pour information le texte du courrier qu'a envoyé [le collectif PLOUF](#) aux délégués 3CPS en juin 2017. Nous avons reçu aucune réponse.



Crest, le 26 juin 2017

Monsieur le Président

Messieurs les délégués communautaires de la 3CPS,

Suite aux surcoûts et aux délais de réalisation des travaux nécessaires à la protection des risques inondation du terrain initialement choisi, le Conseil Communautaire réuni en mai a voté la construction du centre aquatique sur un nouveau terrain. Le choix effectué nous questionne.

Nous avons retenu que ce nouveau terrain situé sur la commune de Crest est privé et classé « agricole ». Il est bordé au Nord par la route départementale 164, au Sud par une maison d'habitation, à l'Ouest par le chemin du Haut Divajeu et à l'Est par le ruisseau des Gardettes. Sa superficie (environ 0.76 ha) étant insuffisante pour réaliser tous les aménagements extérieurs, la moitié des places de stationnement sera créée sur la parcelle située de l'autre côté de la RD 164. Le passage piétonnier existant sous cette route devra permettre d'accéder au centre. La structure du sol de ce terrain un peu pentu est hétérogène. En sous-sol, la présence d'eaux souterraines et de la nappe phréatique à environ trois mètres de profondeur est repérée.

La conception de ce centre sur deux parties séparées par une route départementale très fréquentée nous interroge sur la sécurité de ses usagers, notamment celle des enfants, et des moyens qui seront pris pour l'assurer. L'utilisation du passage souterrain exige d'importants travaux pour le sécuriser, le moderniser et le rendre attractif. Qui supportera ces travaux non prévus dans le programme ?

L'implantation dans ce lieu va impacter la vie quotidienne des habitants du quartier. Quelles informations ont-ils eues sur ce projet ? Comment seront-ils associés pour définir les solutions qui minimiseront les nuisances ou organiseront les flux de circulation en tenant compte de leurs besoins et de leurs pratiques ?

Les chemins qui bordent le site desservent des parcelles naturelles, des maisons individuelles, des propriétés agricoles. A combien ont-été estimés les coûts d'aménagements de la voirie pour dimensionner ces voies à un flux de circulation routière plus important et notamment à ceux des bus scolaires ?

Si la ville de Crest a réalisé un ouvrage pour prémunir le débordement du ruisseau Saint-Ferréol, qu'est-il prévu pour éviter celui du ruisseau des Gardettes, situé à proximité de la parcelle et classé en aléa fort au titre du Plan Prévention Risque Inondation ? Quels en sera le coût et qui l'assumera ?

## Projet centre aquatique de la 3CPS : lettre de PLOUF

---

Les études du sol pour en connaître les caractéristiques sont-elles réalisées ? Quelles en sont leurs conclusions et les conséquences techniques et financières pour la construction de cet équipement (fondations, surélévation du projet vis-à-vis du terrain naturel, cuvelage étanches des parties enterrées...) ?

Nous vous rappelons notre demande d'une réunion publique pour discuter de la faisabilité de ce projet, de réelles informations actualisées et de notre souhait de disposer d'une piscine couverte à un coût raisonnable

Nous nous interrogeons sur les raisons qui justifient la non prise en considération d'autres pistes qui limiteraient les coûts financiers, éviteraient l'artificialisation d'une parcelle agricole tout en valorisant des terrains déjà aménagés. Pourquoi ne pas étudier la construction de ce centre sur la parcelle libre dont est déjà propriétaire la CCCPS près de l'Espace Soubeyrand ? Cette solution éviterait l'achat d'un terrain par la commune de Crest et soulagerait un peu ses finances. Ou pourquoi ne pas étudier une implantation à proximité du gymnase de Piégros-la-Clastre ? Cela offrirait l'avantage de profiter d'aires de stationnement déjà aménagées et de rapprocher le centre des autres communes de la CCCPS. Et pourquoi ne pas étudier la couverture de la piscine de Crest, récemment rénovée ?

Nous vous rappelons notre demande d'une réunion publique pour discuter de la faisabilité de ce projet, de réelles informations actualisées et de notre souhait de disposer d'une piscine couverte à un coût raisonnable cohérent avec les moyens financiers de l'intercommunalité et de ses habitants.

Nous vous assurons de notre volonté participative et constructive.

*Le Collectif PLOUF*